

## Arrêté des comptes annuels 2017 et 2018

Le Conseil d'administration de la société ROUGIER SA réuni le 11 mai 2021 a arrêté les comptes sociaux et consolidés pour les exercices 2017 et 2018.

### 2017 et 2018 : résultats reflétant les difficultés économiques

Ces comptes sont les reflets des difficultés économiques et financières rencontrées en 2017 par ROUGIER SA justifiant dans un premier temps l'ouverture d'une procédure de mandat ad hoc par ordonnance du président du Tribunal de Commerce de Niort du 13 décembre 2017, avant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice de la société ROUGIER SA par jugement rendu le 12 mars 2018 par le Tribunal de Commerce de Poitiers. Une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de sa filiale Rougier Afrique International a été ordonnée le même jour. Le plan de sauvegarde de ROUGIER SA et le plan de redressement de Rougier Afrique International ont été homologués par le Tribunal de Commerce de Poitiers le 26 février 2019.

Les résultats des exercices 2017 et 2018 ont été profondément marqués par la réduction rapide et nécessaire du périmètre d'activité sous le contrôle des Administrateurs Judiciaires pendant la période d'observation de 12 mois accordée. Les cessions en 2018 ont concerné les activités d'importation et distribution en France (Rougier Sylvaco Panneaux), toutes les filiales de Rougier Afrique International au Cameroun et en République Centrafricaine, les activités de développement de forêts de plantations industrielles, ainsi que la majorité des actifs immobiliers liés aux actifs cédés ou non stratégiques. Les conditions liquidatives difficiles de ces cessions en rapport à leur valeur dans les comptes ont conduit à de larges provisions ou moins-values.

Dans ce contexte, les résultats sont fortement négatifs avec, pour l'exercice 2018, un chiffre d'affaires consolidé de 78,2 M€ et une perte nette consolidée de 21,7 M€ (21,3 M€ part du Groupe). Sous l'effet des cessions, de la diminution subséquente du BFR et de la mise en œuvre des plans de continuation, la structure financière du Groupe est marquée par la réduction de l'endettement net qui s'établit à fin 2018 à 27,8 M€.

Les principales données financières pour les exercices 2017 et 2018 sont résumées dans le tableau suivant :

En M€	2018	2017	2016
Données consolidées non auditées			
<u>Eléments du compte de résultat</u>			
<b>Chiffre d'affaires</b>	78,2	142,8	149,4
<b>Résultat opérationnel</b>	(35,1)	(11,4)	(0,8)
<b>Perte nette</b>	(21,7)	(20,6)	(6,3)
<b>Perte nette part du Groupe</b>	(21,3)	(12,4)	(3,9)
<u>Eléments du bilan</u>			
<b>Capitaux propres</b>	3,6	30,9	51,8
<b>Dette financière brute</b>	32,4	54,2	58,9
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	4,6	1,5	2,8

Dans le contexte particulier de cette période marquée par une procédure de redressement judiciaire, les comptes consolidés clos au 31 décembre 2017 et 2018 de Rougier Afrique International qui porte l'essentiel des activités opérationnelles du groupe, ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 8 janvier 2021. Les rapports des commissaires aux comptes de Rougier Afrique International concluent à une impossibilité de formuler une opinion sur les comptes consolidés clos au 31 décembre 2017 et 2018, en raison notamment :

- de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation à la date d'arrêté des comptes ;
- de l'impossibilité d'apprécier le montant de la dépréciation des UGT Gabon et Congo qui aurait dû être comptabilisée au 31 décembre 2017 et 2018 ;
- des restrictions d'accès à l'information des auditeurs de la filiale Camerounaise en 2018 et la limitation des travaux de l'auditeur de la filiale Congolaise en 2018.

Les procédures d'audit des comptes sociaux et consolidés 2017 et 2018 de Rougier SA sont en cours. Au regard de la forte contribution du palier Rougier Afrique International aux comptes consolidés de ROUGIER SA, les rapports des commissaires aux comptes de ROUGIER SA prendront en considération les conclusions émises sur le palier Rougier Afrique International.

### **2019-2020 : ralentissement des activités dans le contexte de crise sanitaire et poursuite du désendettement**

En 2019, le Groupe ROUGIER a été fortement impacté par l'importante réorganisation de toutes ses activités en France et en Afrique et par des résultats d'exploitation encore déficitaires. L'activité 2020 a subi les conséquences de la crise du Covid-19 sur les marchés : les restrictions gouvernementales et la baisse de la demande internationale ont obéré le nouveau niveau de chiffre d'affaires consolidé du Groupe ROUGIER - estimé à environ 46 M€ en 2019 et 43 M€ en 2020.

L'année 2019 montrera toutefois une amélioration de la situation financière consolidée par rapport à 2018, en intégrant 11,65 M€ d'abandon de créances des établissements financiers dans le cadre du jugement du plan de continuation (50% d'abandon pour ROUGIER SA et 75% d'abandon pour Rougier Afrique International en contrepartie du règlement immédiat des soldes pour 5,15 M€). Tous les passifs bancaires en France de ROUGIER SA et de Rougier Afrique International ont été ainsi apurés. L'endettement financier net du Groupe s'établissait au 31 décembre 2019 aux environs de 19 M€ et au 31 décembre 2020 aux environs de 17 M€ y compris le compte courant bloqué de l'associé minoritaire de Rougier Afrique International (6 M€).

### **2021 : finalisation du recentrage stratégique**

Le Groupe ROUGIER met en œuvre une stratégie focalisée essentiellement sur le développement de l'exploitation durable et certifiée de forêts naturelles au Gabon et en République du Congo ainsi que sur le développement de la commercialisation internationale de bois tropicaux africains.

Au Gabon, ROUGIER GABON se recentre dans l'extension de la production forestière de grumes certifiées FSC® destinée aux nombreuses sociétés gabonaises de transformation du bois, et se désengage partiellement des activités de transformation industrielle par la mise en concession de ses actifs industriels ou par leur cession. Ces opérations sont liées systématiquement à des contrats d'approvisionnement en grumes certifiées auprès des repreneurs.

En République du Congo, MOKABI poursuit l'amélioration de la transformation de 85% de sa production forestière vers plus de valeur ajoutée. La logistique d'évacuation fluviale pour rationaliser l'exportation de la production est aujourd'hui opérationnelle.

Sous sa marque, le Groupe ROUGIER met en place des partenariats commerciaux et techniques pour distribuer des produits transformés certifiés sur les marchés internationaux exigeants en termes de responsabilité environnementale.

La mise en œuvre de cette stratégie devrait permettre au Groupe ROUGIER de soutenir le développement de ses activités rentables dans un contexte commercial favorable en 2021 aux matières premières, et en particulier au bois.

### **Agenda**

- 30 juin 2021 : Assemblée Générale d'approbation des comptes 2017 et 2018
- Au plus tard le 30 septembre 2021 : Assemblée Générale d'approbation des comptes 2019
- Au plus tard le 31 décembre 2021 : Assemblée Générale d'approbation des comptes 2020

### **A propos de ROUGIER**

*Fondé en 1923, le Groupe ROUGIER est un acteur de référence des bois tropicaux certifiés africains. Il opère dans l'exploitation de forêts naturelles en Afrique Centrale, dans la transformation industrielle et dans le commerce international.*

*Isin : FR0000037640 – ALRGR*

*[www.rougier.fr](http://www.rougier.fr)*

### **Contact**

Cyril Combe

[rougier@calyptus.net](mailto:rougier@calyptus.net)

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68